

La NEWSLETTER du CLUB-ECEF
Engagement Citoyen, Fraternel
Trois exigences :
Citoyenneté, Caractère laïque,
Fraternité
Numéro Onze - 30 septembre 2022



CA voir dans ce Numéro ONZE :

UNE EVOLUTION MAJEURE DU CLUB-ECEF

LE CHEMIN VERS LE DO TANK

INSTANCES ETATIQUES

CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme)
Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

RETOUR SUR L'OUVRAGE « REPUBLIQUE ET RELIGIONS - DES VALEURS COMMUNES... »

Pourquoi identifier le « Vécu » et le « Cru »

UNE EVOLUTION MAJEURE DU CLUB-ECEF



LE CHEMIN VERS LE DO TANK

Dans la Newsletter HUIT, en date du 30 janvier, nous avons explicité l'engagement du CLUB-ECEF dans le chemin vers le Do tank, c'est-à-dire :

- au-delà des échanges avec les instances étatiques pour montrer, démontrer le bien-fondé des propositions d'actions du CLUB-ECEF au bénéfice d'une meilleure intégration de chacun dans la Nation, quelles que soient son origine, sa culture, sa religions ou mode de pensée... par une plus grande reconnaissance réciproque de la Nation par chacun et par la Nation de chacun,
- sans attendre que les vues positives de ces propositions par ces instances étatiques ne se traduisent par des directives ou recommandations pour leur mise en œuvre par des instances territoriales,
- trouver puis convaincre des instances territoriales de s'engager dans des mises en œuvre pionnières expérimentales, démonstratives... de certaines de ces propositions d'actions.

Cet engagement s'est traduit par l'arrivée de nouveaux acteurs au CLUB-ECEF et a immédiatement reçu support et aides de plusieurs membres du Comité d'Orientation du CLUB-ECEF.

Ainsi ont été engagés des contacts avec des instances territoriales des plus concernées sur deux champs d'actions :

- **Instaurer une cérémonie de création de la famille parentale et déployer le parrainage civil,**
- **Amender les cérémonies d'accès dans la citoyenneté (naturalisation) et de citoyenneté (remise de la première carte électorale)** dont pour la première instituer des cérémonies spécifiques pour les mineurs nés en France de parents étrangers, dont les parents restent français alors que leurs enfants deviennent français,

à savoir des mairies et associations départementales de mairies et des préfectures.

La longue période électorale de mars à juin 2022, présidentielle puis législative, fut un frein aux progrès et développements dans les échanges avec les instances étatiques. Suivie par celle du changement gouvernemental, cet ensemble demande au CLUB-ECEF un renouveau de ces contacts avec les instances étatiques.

Le frein, bien que réel, fut moindre avec certaines des instances territoriales. Ainsi dans les Newsletter NEUF (31 mars) et DIX (30 juin), nous avons explicité le déroulement de cette démarche relativement aux mairies.

Elle fut très instructive pour la démarche Do tank du CLUB-ECEF.

Ainsi elle nous a montré que nos documents existants, faits à l'origine pour convaincre des instances étatiques (document de présentation et document d'instruction de l'action, support à sa mise en œuvre) ne suffisaient pas pour convaincre une instance territoriale de s'engager vers une mise en œuvre pionnière, ne suffisaient pas non plus pour inciter les récipiendaires ou participants potentiels aux cérémonies à demander que ces cérémonies aient lieu et à y prendre part.

Elle nous aussi confirmé que toute mise en œuvre pionnière, expérimentale... réclamerait une aide, un support du CLUB-ECEF pour sa préparation, au côté de l'engagement de l'instance territoriale.

Ce constat a conduit le CLUB-ECE, dès juin dernier, pour y répondre, à évoluer dans son mode de fonctionnement, avec principalement la création de commissions, une par thème d'actions, chacune rassemblant un certain nombre d'acteurs qui s'engagent :

- Pour œuvrer aux les éléments préparatoires tels des documents apparus nécessaires de communication/présentation,
- Pour apporter, activer leurs liens éventuels avec des instances territoriales potentiellement concernées,
- Pour contribuer au support à apporter à des instances territoriales qui s'engageraient vers une mise en œuvre, en priorité celles de leurs liens.

L'animateur de chaque commission est un membre du Bureau ou Conseil d'Administration du CLUB-ECEF.

Deux commissions ont été actives durant cette période estivale.

La Commission « Famille parentale et Parrainage Civil »

Elle a produit les documents de présentation/communication pour les actions correspondantes.

Le Livret « **Cérémonie de création de la famille parentale** (avec remise éventuelle d'un second livret de famille) et **Cérémonie de parrainage civil** »

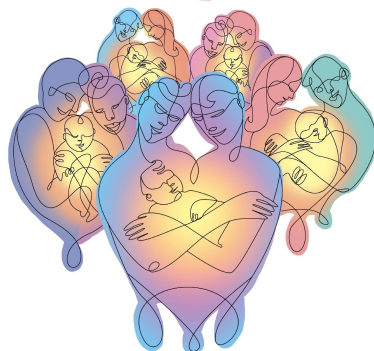
Destiné aux mairies pour les convaincre, maires et services, et comprenant un espace réservé à la mairie pour pouvoir y expliciter sa politique en faveur de la petite enfance et des jeunes parents.

Le Flyer « **Cérémonie de création de la famille parentale** (dont remise éventuelle d'un second livret de famille) et **de parrainage civil** »

Destiné à être rendu disponible en mairie pour les personnes potentiellement concernées.

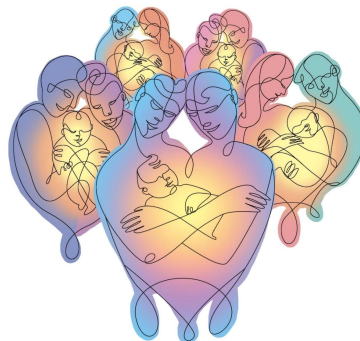
(voir ci- dessous les couvertures de ces documents)

CEREMONIES DE
Création de la Famille Parentale
(ET REMISE EVENTUELLE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE)
ET DE
Parrainage Civil



Synthèse des propositions du CLUB-ECEF

Création de la famille parentale
(remise d'un deuxième livret de famille)
et
Parrainage civil de vos enfants



Deux cérémonies républicaines pour votre famille

La Commission « **Citoyenneté et Naturalisation** »

Elle a produit les documents de présentation/communication pour les actions correspondantes.

Le Livret « **CITOYENNETE - MODE D'EMPLOI**

Pour une plus grande solennité, efficacité et convivialité des cérémonies :

- **D'accueil dans la citoyenneté (Naturalisation)**
- **De citoyenneté et de remise des cartes électorales.**

Destiné aux préfetures et aux mairies pour les convaincre de s'engager dans une ou plusieurs des actions proposées.

Le Flyer « **SI ON PARLAIT CITOYENNETÉ !** »

Pour une approche rapide et en nombre par le CLUB-ECEF de préfetures et mairies

(voir ci-après la couverture du Livret et le Flyer)



CITOYENNETE - MODE D'EMPLOI



Pour une plus grande solennité, efficacité et convivialité des cérémonies :
- **D'accueil dans la citoyenneté (Naturalisation)**
- **De citoyenneté et de remise des cartes électorales.**

**Synthèse des Propositions du CLUB-ECEF
communiquées aux préfetures et aux
mairies pour mise en œuvre pionnière
afin de faire société**

CLUB-ECEF
Maison des Associations - 50a Villa Ernie Benguet - 92200 Neuilly-sur-Seine
Site : www.club-ecef.org



CITOYENNETE - MODE D'EMPLOI

Pour une plus grande efficacité, convivialité et solennité des cérémonies :
- **D'accueil dans la citoyenneté (Naturalisation)**
- **De citoyenneté et de remise des cartes électorales.**



A l'attention des préfetures et des mairies



**5 actions proposées par le CLUB-ECEF
à mettre en œuvre pour faire société**

CLUB-ECEF
Maison des Associations - 50a Villa Ernie Benguet - 92200 Neuilly-sur-Seine
Site : www.club-ecef.org

De premières impressions de ces documents sont en cours.

**Le CLUB-ECEF est, pour ces deux thèmes, proche de l'action Do tank.
Le CLUB-ECEF voudrait à cette fin encore renforcer ces commissions**

par de nouveaux acteurs.
Si ces thèmes vous motivent,
Si vous êtes en lien avec de telles instances territoriales : mairie ou
préfecture,
Alors questionnez-nous, rejoignez-nous... via contact@club-ecef.org
ou courrierdeslecteurs@club-ecef.org

Les deux autres commissions déjà définies ne sont pas encore à ce niveau du chemin vers le Do tank.

La commission « **Education** »

Elle vise deux actions,

- **la première d'interventions dans les établissements d'enseignement sur le fait religieux au temps présent et la discrimination**, action qui apporterait un complément à l'enseignement du fait religieux tel que défini actuellement, c'est-à-dire dans le cadre d'autres disciplines comme les arts plastiques et l'histoire et donc ne traitant que du passé
- **la seconde d'instauration d'une cérémonie républicaine de rentrée scolaire**, ceci afin que la ou les classes concernée(s) progresse(nt) plus vite vers une petite France où chacun est accepté quelles que soient son origine, sa culture, sa religion ou mode de pensée.

La commission « **Caractère laïque et le bien commun issu des messages des évènements fondateurs de la République et des trois religions les plus présentes en France** ».

Elle vise des **actions de communication vers le public, le grand public, par les médias** qui pour chaque occasion se présentant, notamment les célébrations de ces quatre évènements fondateurs afin de faire connaître combien les messages alors émis étaient similaires et donc devraient conduire aujourd'hui au bien commun de l'humanité.

Pour atteindre ces autres objectifs du Do Tank, le CLUB-ECEF voudrait renforcer ces commissions par de nouveaux acteurs.

Si ces thèmes vous motivent,
Alors questionnez-nous, rejoignez-nous... via contact@club-ecef.org
ou courrierdeslecteurs@club-ecef.org

Quant aux relations avec les instances étatiques qui se trouvent à mi-chemin entre le Think tank et le Do tank, le changement gouvernemental oblige le CLUB-ECEF à les reconstituer prenant en compte les nouveaux responsables aux niveaux ministériels et leurs cabinets où les dernières nominations n'ont eu lieu que fin août.

Ceci a déjà été engagé par le CLUB-ECEF pour trois cibles qui semblaient prioritaires :

- Au ministère de l'intérieur : la Secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté, en particulier, son Conseiller chargé de l'asile, de l'intégration, de l'accès à la nationalité et de la valorisation de la citoyenneté
- Au Ministère de la justice : le Bureau de la nationalité, pour les acquisitions de la nationalité française autres que par décret dont les mineurs nés en France de parents étrangers
- La DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT) placée sous l'autorité de la Première Ministre et qui constitue aussi un chemin d'accès vers la Ministre chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, la Diversité et l'Egalité des chances

D'autres prises de contacts sont déjà programmées.

Citoyenneté Naturalisation

Famille parental, parrainage civil

INSTANCES ETATIQUES



CNCDH
(Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme)
Rapport sur la lutte
contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

Discrimination ? Tolérance ? Acceptation ?

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), institution nationale de protection et promotion des droits de l'Homme en France, accréditée auprès des Nations Unies, a rédigé le 31ème rapport annuel, pour 2021, sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Le lundi 18 juillet 2022, le rapport a été remis à la Ministre déléguée auprès de la Première Ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, la Diversité et l'Egalité des chances. Cette remise officielle a été suivie par une conférence de presse.

Le baromètre annuel de la Commission révèle que les Français continuent d'être globalement plus **tolérants**.

Cependant, le rapport souligne que certains groupes de population demeurent rejetés, victimes de violences et de discriminations :

- Les préjugés à l'égard des musulmans restent élevés. L'islam est une religion plutôt mal perçue, mais cependant dont la plupart des pratiques sont de plus en plus acceptées.
- Les personnes vivant dans des lieux de vie informels sont stigmatisées et vivent dans une grande précarité.
- Les Roms font l'objet d'un racisme banalisé.

1,2 millions de personnes seraient victimes chaque année d'au moins une atteinte à caractère raciste. Par ailleurs, il est inquiétant de constater un maintien du niveau élevé de la délinquance à caractère raciste. Malgré l'ampleur du phénomène, en 2020, aucune condamnation pénale n'a été prononcée du chef de « **discrimination** » !

Pour faire reculer ce constat, outre de resserrer les liens de confiance entre les minorités et les institutions de la République, la Commission recommande la mise en place effective de la plainte en ligne pour les victimes de discriminations. Ainsi sera renforcé l'usage des plaintes en ligne en y intégrant un item « **discrimination** » afin d'orienter de façon plus efficace les investigations.

La Commission recommande aussi aux pouvoirs publics, et en premier lieu à la DILCRAH, de se saisir véritablement de la problématique des discriminations dans le monde du travail.

Enfin le rapport insiste, outre ses préconisations de nouveaux dispositifs pour lutter plus efficacement contre la haine en ligne, sur la nécessité de mieux sensibiliser les Français pour combattre les préjugés parfois inconscients et pour prévenir les discriminations. Elle propose la valorisation de la « culture du débat » promue dans le cadre de l'**enseignement moral et civique** et de généraliser l'**éducation aux médias et à l'information (EMI)**.

Pour terminer, la Commission estime indispensable de **former le personnel éducatif** et de mettre à disposition des outils facilement mobilisables pour éduquer les élèves à un usage civique des outils numériques.

Pour le CLUB-ECEF, dans ce rapport, l'objectif apparaît donc clairement être la diminution des discriminations voire leur élimination. Il approuve pleinement le renforcement prévu de l'usage des plaintes en ligne en y intégrant un item « **discrimination** ».

Il est rappelé qu'en terme de discrimination, le CLUB-ECEF écrivait dans sa charte dès son origine qu'il s'était donné comme mission de « contribuer à une meilleure intégration de chacun dans la nation par une plus grande reconnaissance réciproque entre la Nation et chacun, quelles que soient son origine, sa culture, sa religion ou autre mode de pensée, tant qu'ils ne s'opposent pas à la République ».

Pour s'assurer que cet objectif était réaliste et pourrait aller jusqu'à l'acceptation réciproque entre chacun et la Nation, c'est-à-dire l'élimination des discriminations, le CLUB-ECEF s'est d'abord concentré sur l'analyse du niveau de convergence des valeurs des religions abrahamiques avec les valeurs de la République sur le plan du « vécu » (voir rubrique suivante). Son constat est un haut niveau de convergence traduit dans son ouvrage « REPUBLIQUE et RELIGIONS - des valeurs communes pour une fraternité partagée »

Cet ouvrage, avec ce constat, constitue de fait un élément d'éducation à l'acceptation de l'autre et aussi pourrait être exploité par les médias.

Partant de ce constat, le CLUB-ECEF a développé des propositions d'actions, qui toutes participent à l'éducation à la citoyenneté :

- Que ce soit dans l'amendement des cérémonies de naturalisation et de citoyenneté, dont la création d'une cérémonie spécifique pour les mineurs nés en France de parents étrangers
- Que ce soit dans les rites de passage dont l'instauration d'une cérémonie de création de la famille parentale et le déploiement du parrainage civil,
- Que ce soit dans le camp de l'éducation par l'instauration d'une cérémonie républicaine de rentrée scolaire et par des interventions sur le fait religieux au temps présent.

Ceci entre en pleine cohérence avec les propositions du rapport de valoriser la culture du débat et de former le personnel éducatif.

Face à ces nombreuses convergences, le CLUB-ECEF s'interroge sur la notion de **Tolérants** ou de **Tolérance**, qui apparaît comme un indicateur fort de la CNCDH.

En effet pour lui, **comme écrit dans sa charte l'objectif c'est la reconnaissance réciproque entre chacun et la Nation. Pour lui toujours, la reconnaissance c'est l'acceptation et donc l'acceptation de chacun par la Nation et l'acceptation de la Nation par chacun ainsi que l'acceptation de l'autre chacun.**

Avec cet objectif du CLUB-ECEF, il ne faudrait que la tolérance comprenne l'ignorance de l'autre chacun ce qui entraîne généralement son repli identitaire et peut conduire à un rejet de la société au profit d'un communautarisme, ni que la tolérance consiste à ce que chacun choisisse dans l'autre, que ce soit la Nation ou un autre chacun, ce qu'il reconnaît ou accepte. En effet chacun est un tout, la Nation est un tout et ni l'un ni l'autre ne peuvent être divisés.

Le rapport du CNCDH

RETOUR SUR L'OUVRAGE « REPUBLIQUE ET RELIGIONS - DES VALEURS COMMUNES...S



POURQUOI IDENTIFIER LE « VECU » ET LE «

CRU »

Dans le champ religieux - Pour la République

Dans l'ouvrage du CLUB-ECEF « République et Religions - Des valeurs communes pour une fraternité partagée », nous avons distingué, pour analyser le niveau de convergence des valeurs entre République et Religions abrahamiques, deux axes que nous avons appelés le « Cru » et le « Vécu ».

Nous avons défini le Cru comme l'axe vertical d'une religion, à savoir la foi et la liturgie, et donc la relation avec Dieu.

Nous avons défini le Vécu comme l'axe horizontal d'une religion, à savoir la relation à l'autre, à la société, à l'humanité.

Nous avons considéré que la République, de par son caractère laïque, constitutionnel depuis la constitution de 1946, ne se réfère aujourd'hui qu'au Vécu.

Le CLUB-ECEF est parfois questionné, voire contesté au titre de ce choix. C'est pourquoi nous avons voulu vous fournir, chers lecteurs, les éclairages ci-dessous.

Pour les instances religieuses et confessionnelles qui en découlent, Il y aurait dans les dogmes, des orientations puissantes vers le Vécu **En voici quelques exemples**

Tout d'abord, nous ne contestons pas que Cru et Vécu se conjuguent pour ceux, croyants d'une religion ou d'une spiritualité, dans leur quête de soi ou quête spirituelle. Ce sont des attitudes de vie qui permettent de s'ouvrir à la connaissance et à l'acceptation de l'autre.

- Par des textes récents qui éclairent venant d'autorités religieuses : Citons en exemples :

- Troisième encyclique « Fratelli tutti » Pape François (Septembre 2020) : Le Pape y emploie le groupe de trois mots « liberté, égalité, fraternité » et insiste sur la fraternité et l'amitié sociale qui sont les voies indiquées pour construire un monde meilleur, plus juste et plus pacifique, avec l'engagement de tous, peuples et institutions. Il rappelle avec force l'opposition à la guerre et à la mondialisation de l'indifférence qui se désintéresse du bien commun
- Sommet Interreligieux pour la paix, du 3 au 5 Février 2019 aux Emirats Arabes Unis : Le Pape François et le Grand Imam d'Al-Azhar, Ahmad Al-Tayyeb, ont cosigné un Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune
- Ouvrage « Après Dieu » du pasteur François Clavairolly (Octobre 2019). Il réfléchit sur les attentats de Paris comme sur le sort des réfugiés, sur l'écologie comme sur l'impératif œcuménique, dessinant à chaque page le visage d'un Dieu désarmé. Il montre aussi que l'esprit critique qui a nourri la République et les Lumières est jumeau de l'herméneutique permanente à laquelle les protestants sont attachés.
- Ouvrage « Réinventer les aurores » du Grand Rabbin de France Haïm Korsia (Mars 2020) : Il s'agit d'affirmer que l'on peut reconstituer le tissu de la société menacée par tout ce qui la délite, de la peur à la haine. C'est un manifeste contre l'indifférence, un plaidoyer pour la fraternité, une politique de la jubilation et du bonheur retrouvé.

(Vous pouvez retrouver ces exemples dans nos différentes newsletters)

- Par la proposition éducative fournie par le scoutisme

Il s'agit de contribuer à l'éducation des filles et des garçons et à la construction d'un monde plus fraternel, plus tolérant et plus humain.

Il s'agit de vivre ensemble et de respecter l'autre. Ce « vivre ensemble » se trouve dans les liens qui unissent des adolescents issus d'horizons différents, de culture religieuse, d'éducation et de moyens différents.

Il s'agit de vivre en groupe en assumant sa part de responsabilités.

Il s'agit d'aller plus loin au contact de la nature dans le respect du bien commun.

Il s'agit d'appliquer ces préceptes tout au long de la vie et de les transmettre aux générations futures.

Le scoutisme israélite, le scoutisme catholique, le scoutisme musulman et le scoutisme protestant partagent ces objectifs.

- Par l'action envers les plus fragiles, les plus en détresse

Dans des associations « confessionnelles », des bénévoles luttent contre la pauvreté, inégalité, exclusion et interpellent les pouvoirs publics et proposent des solutions dans la durée.

Ce soutien s'adresse aux personnes en difficultés, quels que soient leur origine, leur âge, leur nationalité ou leurs opinions philosophiques et religieuses.

Par exemple, le Secours juif, le Secours catholiques, le Secours islamique, la Fédération d'entraide protestante partagent ces objectifs.

Même si ces actions émanent de préceptes des textes religieux, elles sont dimensionnées au temps présent et se rapportent en premier à du Vécu.

Quant à la République Française, après avoir visité les Religions en termes de Vécu, qu'en était-il dans le passé et qu'en est-il aujourd'hui d'un impact du Cru ?

La DDHC de 1789 : Dès la naissance de l'idée de République, dans la nuit du 4 août 1789, le clergé, jusque-là 1er ordre du royaume, disparaît en tant que corps politique. Mais la liberté de culte est préservée, ce que confirmera d'ailleurs, l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (DDHC) qui va disposer « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses... »

Ainsi, Robespierre, déiste, avait vivement attaqué les tendances athées et la politique de déchristianisation des ultras (les Hébertistes) qui avaient institué le culte de la raison en 1793. Fidèle à sa croyance, il ne faisait, en août 1789, que contribuer à la rédaction de la DDHC, en voulant lui instiller un sens déiste.

Rappelons que le 20 août 1789, le texte de la DDHC est introduit par « L'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence du suprême législateur de l'univers... » et que le 26 août 1789, date de son adoption, le texte de la DDHC est introduit par « L'Assemblée nationale reconnaît et déclare, **en présence et sous les auspices de l'être suprême...** »

On passe en quelques jours, sur injonction de Robespierre, d'un affichage matérialiste à un affichage spiritualiste.

La Constitution du 24 juin 1793 : Elle rappelle que la Convention nationale a décrété le 21 septembre 1792 qu'il ne peut y avoir de Constitution que celle qui est acceptée par le Peuple et a décrété, à l'unanimité, le 22 septembre 1792, que la royauté est abolie en France et que par la déclaration du 25 septembre 1792, la République française est une et indivisible. En préambule, est rappelée la DDHC de 1789 qui est proclamée **en présence de l'Être suprême.**

C'est cette Constitution qui met en place la République française une et indivisible, acceptée par le peuple tout en rappelant un fondement de cette Constitution qui est la DDHC de 1789

La Constitution du 5 Fructidor an III (22 Août 1795) dite Constitution du Directoire qui va être appliquée durant 5 années. Elle reprend la DDHC de 1789 en y ajoutant des devoirs : Le peuple français proclame, **en présence de l'Être suprême**, la Déclaration suivante des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen. Et d'ajouter : L'universalité des citoyens français est le souverain. On a ici la souveraineté du peuple qui proclame en présence de l'être suprême...

Le Concordat de 1801 (ratifié par les Chambres le 8 avril 1802). Il reconnaît que la religion catholique est celle de la grande majorité des Français (non pas celle de l'État). Il donne au chef de l'État le droit de nommer les évêques, dont le nombre est réduit et auxquels le pape accorde l'institution canonique. L'Église s'interdit de revendiquer les biens « nationalisés » par les lois révolutionnaires ; l'État assure, en contrepartie, un entretien décent aux catégories d'ecclésiastiques déterminées par l'accord. Les articles reconnaissaient aux ministres des cultes, protestant et israélite, les mêmes avantages qu'aux prêtres catholiques. **Il s'agit là avant tout d'un texte organique avec un certain assujettissement des Eglises à l'Etat.**

La Constitution du 4 novembre 1848 (Deuxième République). Au nom du peuple français, l'assemblée nationale a adopté, et promulgue la Constitution dont le Préambule dispose : **En présence de Dieu et au nom du Peuple français**, l'Assemblée nationale proclame... Elle précise ensuite : La République française est démocratique, une et indivisible. Sans doute la succession de monarchies constitutionnelles avant fin 1848 ont influencé le texte en associant Dieu au peuple français ?

La troisième République n'a pas de Constitution mais a promulgué des lois constitutionnelles importantes dont **la Loi 1905 dite de Séparation des Eglises et de l'Etat**. Elle dispose en son Titre 1er : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public... La liberté de conscience est le droit d'un individu d'avoir le libre choix de son système de valeurs et d'y conformer ses actes. **La liberté de conscience inclut la liberté de croyance, de religion ou de ne pas avoir de religion.**

La Constitution du 27 octobre 1946 de la IVème République et la Constitution du 04 octobre 1958 de la Vème République confirment ce qui précède (rappelons que la Constitution de 1958 a été confortée par plus des quatre cinquièmes des voix par référendum national). Elles établissent puis confirment constitutionnellement le caractère laïque de la République : «

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

C'est le peuple français qui proclame que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789.

C'est le peuple français qui proclame en faisant référence uniquement aux droits et liberté de l'Homme de la DDHC de 1789, sans se référer à son préambule : proclamation en présence et sous les auspices de l'être suprême.

Ainsi, à partir de la Constitution de 1946, c'est le peuple français, dans sa plénitude, qui proclame, il n'est plus fait référence à une déité, donc plus de référence au Cru. C'est une conséquence de la loi de 1905 et c'est l'acte de naissance du caractère laïque de la République qui va, à compter des années 1960, conduire au développement en France de la notion du principe de laïcité.

Ces quelques réflexions montrent qu'il est recevable voir perspicace de n'avoir, pour nos travaux de comparaison entre les valeurs de la République et les valeurs des Religions, retenu que le VECU des religions, à ce jour, en le « frottant » au VECU, à ce jour, de la République française.

CLUB-ECEF - Communiqué de presse

RENCONTRE, EVENEMENTS à venir...



CALENDRIER du CLUB-ECEF Dernier quadrimestre 2022

**Mardi 15 Novembre : Réunions des Commissions,
Tous les acteurs concernés**

**18h à 20h - Maison des Associations de Neuilly-sur-Seine
5bis Villa Emile Bergerat**

Trois axes principaux sont prévus pour cette réunion.

Les cheminements vers des mises en œuvre pionnières de nos propositions d'actions : en Préfectures, en Mairies et pour interventions en Etablissements d'enseignement et leurs modalités de mises en œuvre.

Le développement des contacts avec les instances nationales existants ou renouvelées

Les réflexions sur deux axes :

- République laïque et Comportement laïque du citoyen
- Comment exploiter au bénéfice du vivre ensemble et du bien commun le message commun des événements fondateurs de la République et des religions

Si vous êtes intéressé à contribuer à l'un ou l'autre de ces sujets :

- contactez - nous : contact@club-ecef.org
- nous vous inviterons à participer à ces réunions.

Envoyer un courrier : CLUB-ECEF Courrier des lecteurs
5bis Villa Emile Bergerat 92200 Neuilly-sur-Seine

Envoyer un courriel : courrierdeslecteurs@club-ecef.org

Votre courrier, courriel pourra être présenté en tout ou partie dans le site du CLUB-ECEF ou/et dans une prochaine Newsletter avec le commentaire du CLUB-ECEF.

REJOIGNEZ-NOUS



Cher Lecteur,

Si vous ne l'avez déjà fait, consultez et parcourez notre site internet afin de comprendre les motivations du CLUB ECEF, découvrir ses travaux et connaître ses propositions d'actions. Vous mesurerez alors combien il est important, pour que tous nos efforts aboutissent concrètement pour une meilleure intégration de chacun dans la Nation, que ce soit au niveau national et au niveau territorial (mairie, préfecture, établissement d'enseignement), d'être nombreux à les relayer, à donner des avis, à trouver des points d'application et à mettre en œuvre les actions instruites

Rejoignez-nous. Pour cela prenez contact avec nous.

Nous verrons ensemble le niveau d'implication le mieux adapté pour vous.

Adhérez

Contactez-nous

CLUB-ECEF - Neuilly-sur-Seine

Vous avez reçu ce message en tant que contributeur, soutien, correspondant, sympathisant... du CLUB-ECEF

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour une **rectification**, nous adresser un mail contact@club-ecef.org ou un courrier CLUB-ECEF 5bis Villa Emile Bergerat 92200 Neuilly sur Seine.

Pour vous **désinscrire** définitivement de cette newsletter, veuillez cliquer sur " Me désinscrire"

Merci de ne pas répondre à ce message automatique d'envoi de la newsletter

[Me désinscrire](#)

